



**COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL MUNICIPAL :
Finances, Budget, Economie et Affaire Générales**

Séance du 22 juin 2009

COMPTE RENDU DE SYNTHESE

Membres de la Commission des Finances, du Budget, de l'Economie et des Affaires Générales					
Mme LUNATI Anne	P	Mlle EDEL Catherine	P	M. ROTH Paul	P
Mme OBRECHT Isabelle	A	M. WIDMANN Armand	P	M. SALSAC Jacques	P
Mme VOLTZ Anita	P	M. SCHALK André	P	Mme GEIGER Valérie	A
M. FEURER Martial	A	M. RINGELSTEIN Marc	A	M. BOEHRINGER René	P
Mme HILSZ Barbara	A				

Autres personnes présentes

SATTLER Richard	DONATIN Anne	SCHAAL Antoine

Observation préliminaire : conformément à la pratique, les documents servant de support à la commission ont été communiqués aux membres par voie électronique avant la réunion.

POINTS ABORDES	DISCUSSION	AVIS DE LA COMMISSION
1. Modification de l'état d'attribution des subventions annuelles de fonctionnement à certaines associations locales	Mme LUNATI expose le point	Pas d'observations particulières Avis favorable
2. Modification des tarifs pour les études surveillées dans les écoles	Mme LUNATI expose le point et fournit des explications complémentaires sur les modes de calculs antérieur et nouveau. M. BOEHRINGER s'interroge sur la pertinence de faire évoluer les tarifs à probablement un an avant l'ouverture du nouvel accueil périscolaire Europe.	Avis favorable
3. Agrément des permissionnaires pour les lots de chasse communaux 1 et 2, et le lot de chasse intercommunal 2	Mme LUNATI expose le point Un plan de situation des lots concernés sera projeté en séance du CM	Avis favorable
4. Attribution de prestations sociales aux agents de la Ville d'Obernai	Mme LUNATI et Melle DONATIN exposent le point Le détail des prestations sera annexé au Rapport de Présentation pour le CM	Avis favorable
Décision modificative du budget de l'exercice 2009 – DM 2	Mme LUNATI expose le point M. Boehringer sollicite certains éclaircissements complémentaires : - a quoi correspondent les opérations d'ordre pour des montants importants : il lui est répondu qu'il s'agit de modifications d'imputations suite à des changements de la	Avis favorable

	<p>nomenclature comptable, qui génèrent des opérations complexes de régularisation</p> <ul style="list-style-type: none">- que représentent les 704 000 € de produit fiscal complémentaire de 2008 : il est précisé qu'il s'agissait de rôles complémentaires, les Services Fiscaux n'étant pas habilités à produire le détail- qu'est-ce que le « document unique » : Mme Lunati et Melle Donatin fournissent les informations complémentaires- concernant les 50 000 € inscrits pour « sondages de sol, etc... » sur le périmètre du nouvel hôpital, appartient-il à la commune de prendre en charge ces dépenses ? Melle EDEL souligne que ce débat a déjà eu lieu : la Ville d'Obernai consacrera les efforts nécessaires pour accueillir ce nouvel équipement à l'instar de nombreuses autres collectivités. <p>En l'occurrence, ces études incombent à la Ville en tant qu'aménageur</p> <ul style="list-style-type: none">- 14 000 € pour le changement des spots Cour Athic et des lanternes Place du Marché : que coûte chacune de ces 2 opérations : le détail sera précisé dans la DM définitive soumise au Conseil Municipal.	
--	---	--

Obernai, le

Anne LUNATI
Présidente de la Commission